

REGLEMENT DU RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES JEUNES – SAISON 2018/2019

❖ Amendes

Erreurs	Montant de l'amende
Feuille en retard	15,00 €
Feuille non conforme	15,00 €
Score saisi en retard, erroné ou absent	15,00 €
Joueur non qualifié ou absence de surclassement (erreur entraînant un match perdu par pénalité : -1 pt ou par forfait : -3 pts)	50,00 €
Forfait	50,00 €

Rappel : pour toute réclamation, le club doit contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.

❖ Forfaits

Nouveauté 18.19 : si le match entre deux équipes ne peut pas se dérouler à la date officielle pour différentes raisons (salle non disponible, manque de joueurs, ...), nous vous demandons impérativement de nous avertir par mail (assistgestion.volley.pdl@orange.fr) au plus tard le lundi - 9h00 - suivant la rencontre.

Si nous n'avons pas de mail nous informant que ce match n'a pas pu se dérouler, les deux équipes seront sanctionnées d'une pénalité sportive (-3 points) et d'une amende financière (50,00 €). Aucun avertissement ne sera toléré dans ce cas.

❖ Avertissements

Comme la saison précédente, nous vous informons que nous tolérons que votre club puisse faire une erreur, erreurs citées dans le tableau ci-dessous. Vous ne serez donc pas amendé financièrement ou sportivement pour cette erreur (il sera noté avertissement dans le RIS). Si cela venait à se reproduire une autre fois dans la saison, vous serez amendé financièrement du montant indiqué dans le tableau ci-dessus ou sportivement.